

Inauguration du centre IVOTORO : pour une administration proche de la population

Le domaine des services publics et de l'administration se rapproche désormais de la population grâce à la mise en place du Centre d'informations administratives et d'orientation Ivon'ny Torohay (IVOTORO). Sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, le centre IVOTORO vient de voir le jour pour informer, orienter, conseiller les usagers sur les formalités et procédures administratives grâce à un système de télé-conseil. Il assistera également les citoyens sur les éventuelles difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans les démarches administratives. Le Président de la République a procédé au lancement officiel du centre IVOTORO, ce 26 novembre 2020. La mise en place de ce centre participe à la concrétisation du velirano numéro trois du Président Andry Rajoelina, celui de lutter contre la corruption dans l'administration publique et de rapprocher cette administration de la population.

« Le manque d'informations conduit à la corruption. Cette nouvelle structure est une étape que nous franchissons dans la lutte que nous menons contre la corruption, grâce à une administration de proximité, transparente, accessible à la population dans tout Madagascar » a déclaré le Chef de l'État. D'ores et déjà opérationnel, les usagers peuvent désormais appeler le numéro court 640, du lundi au vendredi, de 8h à 17h. Le service conseil et orientation de l'IVOTORO fournira aux usagers les informations nécessaires concernant leurs demandes de procédures administratives (délai de traitement du dossier, lieu exact du bureau administratif, les tarifs). IVOTORO contribuera ainsi à une administration de proximité, transparente, accessible et efficace, tout en œuvrant concrètement pour la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ainsi que la mise en place d'une communication pour les citoyens au service du développement. Par ailleurs, le centre IVOTORO pourra également, selon les doléances reçues de la part des usagers, faire un contrôle et suivi des services proposés par chaque institution et les ministères pour en améliorer la qualité.